

La Caisse Nationale d'Economie

Rapport de l'Assemblée générale annuelle de la Caisse Nationale d'Economie, tenue au Monument National, le 26 février 1914, sous la présidence de M. V. Morin, vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et M. Arthur Gagnon, administrateur, agit comme secrétaire de l'assemblée.

Sont aussi présents à cette assemblée : MM. Charles Duquette, J. A. A. Leclair, V. E. Beaupré, J. V. Désaulniers, A. Prud'homme, M. Beulac, Nap. Deguise, J. A. Maucotel, A. J. Laurence, Henri Lanetôt, J. O. Martineau, J. A. Boucher, Isidore Crépeau, J. C. Paquin, Jos. Hurtubise, Eugène Desjardins, Aug. Comte, A. P. Frigon, T. T. Valiquette, E. A. Hébert, C. A. Chagnon, Jacques Dubé, A. Durand, Hector Beaudry, Georges R. Vincent, J. H. R. Marion, J. N. Waker, H. Cléroux, J. A. Dubé, Omer Ricard, Jos. Caron, Léopold Théoret, J. O. Laverdure, A. Lussier, André Sainte-Marie, J. E. Desmarais, Antoni Lesage, J. A. Alexander, J. I. Couture, L. Dufresne, Henri Viau, M. L. J. Lacasse, Albert Lambert, et S. A. Paquin, etc. — M. V. Morin fait part à l'assemblée que le président-général étant indisposé l'a prié de l'excuser auprès des membres de ne pouvoir assister à l'assemblée de ce soir.

Le Secrétaire donne lecture des avis de convocation qui ont été faits suivant les règlements de la Caisse. Ces avis sont approuvés par l'assemblée.

Lecture est ensuite donnée des minutes de l'assemblée générale annuelle du 28 février 1913, Il a été résolu unanimement que ces minutes soient adoptées.

Est ensuite soumis à l'assemblée le rapport du Secrétaire-Trésorier qui comporte le bilan et l'état de Caisse pour l'année 1913, lesquels ont paru dans notre dernier numéro du *bulletin*. Ces bilans accusent un capital inaliénable pour la Caisse de \$828,226.83, ils ont été signés par M. R. Bédard, secrétaire-trésorier, et approuvés par MM. M. L. J. Lacasse, L. I. C., et Henri Viau, L. I. C., auditeurs de la Caisse Nationale d'Economie.

Plusieurs demandes de renseignements ont été faites concernant le bilan et sur la manière dont les prêts étaient exécutés par le Comité des Placements et plusieurs membres présents ont pris part à la discussion, entre autres MM. Alfred Lambert, N. Deguise, Alex. Prud'homme et plusieurs autres qui ont obtenu satisfaction dans les réponses qui ont été faites par les membres du Comité des Placements. Il est alors proposé par M. O. Martineau, secondé par M. J. A. Maucotel, que le rapport du Trésorier tel que soumis soit adopté à l'unanimité.